

Mise en valeur du patrimoine du Centre Ancien - Opération «Besançon nettoie ses façades» - Attribution de subventions

M. l'Adjoint LOYAT, Rapporteur : Au cours des séances du 24 mai 1993, du 24 juin 1996, du 6 avril 1998, le Conseil Municipal a adopté les dispositions réglementaires pour le ravalement des façades ainsi que le mode d'attribution des subventions.

Dans ce cadre, la Ville est saisie des demandes suivantes :

- 3 ^{ème} secteur	1 dossier	(rattrapage 2003/2004)	2 475 €
- 6 ^{ème} secteur	1 dossier	(rattrapage 2003/2004)	1 028 €
- 7 ^{ème} secteur	6 dossiers	(rattrapage 2003/2004)	8 121 €
- 8 ^{ème} secteur	5 dossiers	(en cours)	27 582 €
TOTAL	13 dossiers		39 206 €

dont le détail figure dans le tableau ci-après.

Parmi les 13 dossiers présentés, 8 le sont dans le cadre d'un rattrapage exceptionnel :

Pour le secteur 3 : relance exceptionnelle liée au projet de la Place de la Révolution avec une subvention minorée de 10 % accordée vu l'antériorité de la zone opérationnelle (1995 – 1996 – 1997).

Pour le secteur 6 : relance exceptionnelle liée au projet de la Place de la Révolution.

Pour le secteur 7 : prolongation du délai jusqu'au 30.06.04 de la réalisation des travaux par les propriétaires ayant déposé une demande avant le 31.12.2003.

Immeuble	Propriétaire/Syndic	Factures	Taux	Subvention
RATTRAPAGE EXCEPTIONNEL (2003-2004)				
TROISIÈME SECTEUR (Place de la Révolution)				
12 place de la Révolution	AGI-BIS 83 rue de Dole 25000 Besançon	24 752 €	10 %	2 475 €
TOTAL	1 dossier	24 752 €		2 475 €
SIXIÈME SECTEUR Place de la Révolution				
7 rue des Boucheries	M. VUILLEMIN Denis 11 rue de l'Hôtel de Ville 25600 Sochaux	5 140 €	20 %	1 028 €
TOTAL	1 dossier	5 140 €		1 028 €

Immeuble	Propriétaire/Syndic	Factures	Taux	Subvention
SEPTIÈME SECTEUR				
16 rue d'Arènes	Cabinet BENOIT 4 rue d'Alsace 25000 Besançon	9 206 €	20 %	1 841 €
7 rue d'Arènes	Mme DESROCHES Andrée Chez M. DESROCHES Pierre 13 rue du Paterre 25330 Cléron	2 274 €	20 %	454 €
9 rue d'Arènes	M. DENIZOT Eric Syndic Bénévole 9 rue d'Arènes 25000 Besançon	3 580 €	20 %	716 €
6 rue du Grand Charmont	Copropriété 6 rue Grand Charmont M. BONNET Gérard 15 rue du Stade 25800 Valdahon	3 477 €	20 %	695 €
8/10 rue Richebourg	Syndic des Copropriétaires «Le Richebourg» Mme VELUT Madeleine 8 rue Richebourg 25000 Besançon	12 218 €	20 %	2 443 €
22 rue Richebourg 20 rue du Grand Charmont	M. NONOTTE Daniel 20 rue du Grand Charmont 25000 Besançon	9 860 €	20 %	1 972 €
TOTAL	6 dossiers	40 615 €		8 121 €
EN COURS				
HUITIÈME SECTEUR				
2 rue du Clos Saint-Amour	M. MAIRE Edmond Syndic des Copropriétaires 2 rue du Clos Saint-Amour 25000 Besançon	23 800 €	20 %	4 760 €
3 bis rue Léonard de Moustier	TRILOGIE 31 rue Claude Pouillet 25000 Besançon	17 637 €	20 %	3 527 €
2 rue de Lorraine	Syndic des Copropriétaires 2 rue de Lorraine 25000 Besançon	35 138 €	20 %	7 027 €
12 rue de Lorraine	AGI-BIS 83 rue de Dole 25000 Besançon	37 207 €	20 %	7 441 €

Immeuble	Propriétaire/Syndic	Factures	Taux	Subvention
1 rue Morand/ 55 rue des Granges	GESTRIM 25 rue Proudhon - BP 193 24043 Besançon Cedex	24 139 €	20 %	4 827 €
TOTAL	5 dossiers	137 921 €		27 582 €
TOTAL GENERAL	13 dossiers	208 428 €		39 206 €

Le Conseil Municipal est invité à approuver la proposition d'attribution des subventions, qui seront financées sur les crédits du budget 2004, au chapitre 65.824.6572.82017.30100.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 7, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 24 septembre 2004.